

D. Comment peut-on satisfaire à Dieu ?

R. On satisfait à Dieu, 1° par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et patience. 2° Par la pratique des œuvres satisfactoires qui sont le jeûne, l'aumône et la prière. 3° Et principalement par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le Confesseur impose.

D. Pouvons-nous par nous-mêmes satisfaire à la justice divine ?

R. Non, il n'y a que Jesus-Christ notre souverain médiateur, qui puisse donner du mérite à nos satisfactions, en les offrant lui-même à Dieu son père.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. En réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Qu'appelle-t-on *Indulgences* ?

R. Ce sont des grâces que l'Eglise accorde à ses enfans pour la rémission des peines temporelles dues à leurs péchés.

D. Que faut-il faire pour gagner une Indulgence ?

R. Il faut être en état de grace et accomplir à la lettre les conditions auxquelles le Pape ou l'Evêque l'a accordée.

ARTICLE 5e.

De l'Extrême Onction.

* D. Qu'est-ce que l'Extrême Onction ?

R. C'est un Sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D.